



## HORAIRES



### DU 10 JUIN AU 4 JUILLET

Mercredi	14h30 - 18h30
Samedi	14h30 - 18h30

### DU 5 JUILLET AU 31 AOUT

Mardi	11h00 - 13h30	15h00 - 19h00
Mercredi	11h00 - 13h30	15h00 - 19h00
Jedi	12h00 - 13h30	15h00 - 19h00
Vendredi	11h00 - 13h30	15h00 - 19h00
Samedi	11h00 - 13h30	15h00 - 19h00
Dimanche	fermé	15h00 - 19h00

Évacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture de l'établissement.

En fonction des conditions climatiques, la ville de Grenade-sur-l'Adour se réserve le droit de modifier les dates et heures d'ouverture de la piscine.



## INFORMATIONS



Des cours de natation pourront être dispensés par le maître-nageur, en dehors des heures d'ouverture aux écoles et au public.

### Renseignements

auprès du maître-nageur :  
Guy MATZ - 06 40 71 72 77



## CONTACT



Piscine municipale Stéphanie Barneix  
Rue Pierre de Coubertin  
40270 Grenade-sur-l'Adour  
05 58 45 47 76



# Piscine municipale

## Stéphanie Barneix

### GRENADE-SUR-L'ADOUR



# LA PISCINE

La piscine dispose de deux bassins pour que chaque baigneur y trouve son bonheur !

Si le grand bassin de 25m est réservé aux nageurs, le bassin ludique sera le refuge des barboteurs.



Equipée d'un lève-personne, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de l'équipement en toute sécurité.

Des espaces verts de détente ainsi que des plages minérales autour des bassins font de cet espace un lieu idéal pour bronzer et s'amuser. Une table de ping-pong est à votre disposition ainsi qu'un distributeur de boissons et de gourmandises.



## TARIFS

### TICKET A L'UNITE

Adulte	3,20 €
Enfant (3 à 15 ans révolus)	2,10 €
Semi-nocturne 20h-22h	1,50 €
Etablissements scolaires hors commune / ALSH Grenade-sur-l'Adour / Associations Territoire Pays Grenadois / Etablissements médico-sociaux	0,80 € par enfant

### CARTE D'ABONNEMENT

JUIN	
Adulte	16,00 €
Enfant (3 à 15 ans révolus)	10,50 €
JUILLET ou AOUT	
Adulte	42,00 €
Enfant (3 à 15 ans révolus)	26,50 €
JUILLET et AOUT	
Adulte	73,50 €
Enfant (3 à 15 ans révolus)	42,00 €

Paiement en espèces, carte bancaire, chèque.



## LA CHARTE DU Baigneur

- Je marche pieds nus au bord des bassins.
- Je n'oublie pas de me doucher avant d'entrer dans l'eau.
- Courir et pousser sont interdits.
- Je joue au ballon sur l'espace engazonné.
- Je ne mange pas au bord des bassins.
- La consommation d'alcool est interdite.
- Je n'arrive pas en tenue de bain, je me change dans les vestiaires.
- Si je ne sais pas nager ou que j'ai moins de 7 ans, je dois porter des brassards-flotteurs ou une ceinture flottante.

